

Série évaluation de projet
[12/2021](#)

**Évaluation finale du projet
«Élimination des polluants organiques
persistants et pesticides obsolètes et
renforcement de la gestion du cycle de vie
des pesticides au Bénin»**

**Symbole du projet: GCP/BEN/056/GFF
FEM ID: 4756**

Réponse de la Direction

Évaluation finale du projet «Élimination des polluants organiques persistants et pesticides obsolètes et renforcement de la gestion du cycle de vie des pesticides au Bénin» – Réponse de la Direction					04/2023
Recommandation de l'évaluation	Réponse de la Direction Acceptée, Partiellement acceptée ou rejetée	Plan de la Direction			
		Mesures qui seront entreprises pour mettre en œuvre la recommandation	Unité responsable	Calendrier	Financement additionnel requis (Oui ou Non)
<p>Recommandation 1.</p> <p>La conception des projets de gestion raisonnée des pesticides chimiques et de recherche-action sur les alternatives par la FAO et le Gouvernement doit intégrer tous les acteurs de cette chaîne de valeur et prévoir des actions suffisamment incitatives pour soutenir l'adoption des technologies et bonnes pratiques proposées. A ce titre, il est nécessaire de créer un cadre de partenariat avec l'AIC et le secteur privé pour soutenir, par exemple, la production, la disponibilité et l'accessibilité des biopesticides de qualité, et de créer un marché de niche pour les produits obtenus des systèmes de production à faible usage d'intrants de synthèse.</p> <p>Les organisations d'encadrement et de conseil agricole (cas de l'AIC) et le secteur privé particulièrement les importateurs, fabricants et distributeurs des pesticides et biopesticides, et aussi les commerçants et distributeurs de produits agricoles sont des acteurs clés à même de favoriser et de soutenir les processus d'adoption, de diffusion, de promotion des technologies et bonnes pratiques de gestion et d'utilisation des pesticides par les producteurs.</p>	Acceptée	Le bureau de pays dispose heureusement d'un représentant de la FAO à plein temps et cette action sera suivie plus efficacement maintenant.	Bureau pays FAO	31/12/2030	Oui
<p>Recommandation 2.</p> <p>La FAO doit favoriser l'appropriation et la consolidation des acquis et résultats générés par le projet et l'institutionnalisation de l'approche CEP par le Gouvernement.</p> <p>La Représentation de la FAO au Bénin doit poursuivre le dialogue avec le Gouvernement et le soutenir pour: i) mettre en place à très court terme des actions pour surveiller et sécuriser tous les pesticides obsolètes et sites pollués présentant des risques et, à moyen terme, mobiliser des ressources financières pour l'élimination des POP et PO sécurisés et la remédiation des sites concernés; ii) adopter et mettre en application le système de gestion des EVP, développé par le projet, et</p>	Acceptée	Le bureau de pays dispose heureusement d'un représentant de la FAO à plein temps et cette action sera suivie plus efficacement maintenant.	Bureau pays FAO	31/12/2030	Oui

Évaluation finale du projet «Élimination des polluants organiques persistants et pesticides obsolètes et renforcement de la gestion du cycle de vie des pesticides au Bénin» – Réponse de la Direction					04/2023
Recommandation de l'évaluation	Réponse de la Direction Acceptée, Partiellement acceptée ou rejetée	Plan de la Direction			
		Mesures qui seront entreprises pour mettre en œuvre la recommandation	Unité responsable	Calendrier	Financement additionnel requis (Oui ou Non)
favoriser l'application de la réglementation; iii) institutionnaliser l'approche CEP; et iv) élaborer et mettre en œuvre un programme de recherche-action en partenariat, incluant la poursuite en milieu réel des recherches sur l'effet pathogène d'un champignon (<i>Beauveria bassiana</i>) contre le puceron du chou (<i>Lipaphis erysimi</i>), la facilitation et le soutien au processus d'homologation des biopesticides prometteurs, à savoir le <i>Metarhizium anisopliae</i> et le Virus de la Polyédrose nucléaire (<i>HaNPV</i>) contre le ravageur majeur du coton et de la tomate (<i>Helicoverpa armigera</i>) et le soutien à la production et à la mise à disposition de l'huile de Neem répondant aux standards de qualité requis.					
<p>Recommandation 3.</p> <p>La FAO doit appuyer le Gouvernement pour assurer la gestion des connaissances générées par le projet, la mise en œuvre de la Stratégie de Communication, le développement de nouveaux labels et in fine, contribuer à la visibilité et durabilité du projet.</p> <p>L'importante documentation du projet doit être valorisée pour générer les connaissances scientifiques et techniques et des outils de conseil et d'aide à la décision et les utiliser pour renforcer les capacités des acteurs et susciter des changements de comportement concernant la gestion et l'utilisation des pesticides dangereux et des déchets apparentés. Il est également nécessaire de mettre en œuvre la Stratégie de communication élaborée par le projet en vue de sensibiliser, former et renforcer les capacités et donc contribuer aux changements de pratiques et de comportement des conseillers agricoles, agriculteurs, responsables et membres des communautés et des organisations locales ou professionnelles et opérateurs privés. Le soutien au développement de nouveaux labels et marchés de produits issus des systèmes de production utilisant peu d'intrants chimiques de synthèse</p>	Acceptée	Le bureau de pays dispose heureusement d'un représentant de la FAO à plein temps et cette action sera suivie plus efficacement maintenant.	Bureau pays FAO	31/12/2030	Oui

Évaluation finale du projet «Élimination des polluants organiques persistants et pesticides obsolètes et renforcement de la gestion du cycle de vie des pesticides au Bénin» – Réponse de la Direction					04/2023
Recommandation de l'évaluation	Réponse de la Direction Acceptée, Partiellement acceptée ou rejetée	Plan de la Direction			
		Mesures qui seront entreprises pour mettre en œuvre la recommandation	Unité responsable	Calendrier	Financement additionnel requis (Oui ou Non)
<p>est aussi un facteur important de durabilité dans la mesure où elle va susciter l'adoption des bonnes pratiques de GIPD proposées par le projet. Une étude par approche globale de l'économie du coton (cas de la commune de Banikoara, une des premières en production de coton au Bénin) démontre également la nécessité de soutenir l'évolution des systèmes de production actuels vers des systèmes utilisant peu d'intrants chimiques[1].</p> <p>[1] Westerberg V., Golay A., Houndekon V. et Costa L. 2017. <i>L'économie de la dégradation de terre, le cas de la commune de Banikoara. Le coton est-il vraiment l'or blanc à Banikoara?</i> Une publication de la Coopération Allemande et l'Initiative Economics of Land Degradation Disponible sur www.eld-initiative.org.</p>					
<p>Recommandation 4.</p> <p>La FAO doit améliorer son mécanisme d'intégration des préoccupations liées à la dimension genre et aux groupes vulnérables et à la mobilisation du cofinancement pendant la conception et la mise en œuvre de projets similaires.</p> <p>Les femmes en tant qu'actrices majeures aux niveaux de la production agricole en culture maraîchère, vivrière et de la gestion des ménages, sont directement concernées par la gestion sécurisée des pesticides et l'élimination des risques associés à ces produits chimiques et à leurs emballages. Elles utilisent les EVP pour contenir différents produits, et s'exposent également aux pesticides au cours de leur utilisation. Cependant, elles n'ont pas un accès facile à la formation y compris celle relative à l'utilisation et la gestion des pesticides, et aux systèmes de GIPD. Il s'avère donc important, dès la conception de projets similaires, d'intégrer des activités, indicateurs et cibles spécifiques au genre et aux groupes vulnérables et à la mobilisation cofinancement, puis, pendant la mise en œuvre, de surveiller leur réalisation. En ce qui</p>	Acceptée	Le bureau de pays dispose heureusement d'un représentant de la FAO à plein temps et cette action sera suivie plus efficacement maintenant.	Bureau pays FAO	31/12/2030	Oui

Évaluation finale du projet «Élimination des polluants organiques persistants et pesticides obsolètes et renforcement de la gestion du cycle de vie des pesticides au Bénin» – Réponse de la Direction					04/2023
Recommandation de l'évaluation	Réponse de la Direction Acceptée, Partiellement acceptée ou rejetée	Plan de la Direction			
		Mesures qui seront entreprises pour mettre en œuvre la recommandation	Unité responsable	Calendrier	Financement additionnel requis (Oui ou Non)
concerne le genre, la FAO pourrait davantage promouvoir l'utilisation des outils spécifiques qu'elle a développés et testés avec succès pour assurer la mobilisation sociale (Club d'Ecoute Communautaire (CEC) ou Club Dimitra) et le renforcement des capacités de résilience (Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit ; Activités Génératrices de revenus ; CEP intégrant le genre) des femmes et des autres groupes vulnérables. Plus généralement, dans le cadre de son plaidoyer et dialogue avec le Gouvernement, la FAO devrait poursuivre et accentuer son plaidoyer et son appui pour l'augmentation de la représentativité des femmes parmi les cadres techniques et les décideurs travaillant pour le développement du secteur rural. En ce qui concerne la mobilisation et la gestion du cofinancement, la FAO doit renforcer les capacités de ses agents impliqués dans l'exécution du projet au niveau des pays, et prévoir un ensemble d'activités et de cibles spécifiques à réaliser. Elle pourrait par exemple en fonction des particularités des projets et pays, prévoir des réunions/ateliers des partenaires de cofinancement à fréquence raisonnée assorties d'objectifs précis à atteindre.					

Bureau de l'évaluation
E-mail: evaluation@fao.org
Adresse: www.fao.org/evaluation

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, Italie